

## ◆ VIE CULTURELLE ET COMMUNALE ◆

### Aides aux activités extra-scolaires :

Lors du dernier conseil municipal de septembre, les élus locaux ont renouvelé l'aide aux activités extra-scolaires (activités sportives, artistiques et culturelles) à hauteur de 30 euros par enfant mineur.

Toutes les familles souhaitant bénéficier de cette aide doivent se présenter en mairie avant le 30 novembre 2019 avec les documents suivants :

- Attestation d'Allocation CAF rentrée scolaire
- Un justificatif de domicile
- Un RIB
- La facture de la structure de l'activité sportive
- Une copie de votre carte d'identité



### Octobre Rose :

Cette année encore, la commune de Mallemoisson en lien avec l'Association pour le Dépistage Organisée des Cancers 04-05 a affiché les couleurs d'Octobre Rose en soutien aux opérations de dépistage.

La sensibilisation et la communication sur ces dépistages sont nécessaires. Le mois d'octobre est dédié au dépistage du cancer du sein.

Pour plus de renseignements, contacter l'ADOC ou votre mairie.

Rendez-vous en Mars pour Mars Bleu.



### Planning des activités proposées par l'OISDB

Le nouveau programme d'activité de l'OISDB est disponible en mairie.

Au programme, Foot en salle, Badminton, Gym et Pilates, Danse Moderne, Atelier créatif, Judo, Jujitsu et SKI CLUB.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur le blog oisdb.canalblog.com

### Halloween avant l'heure pour les enfants du village :

Cette année, le soleil était au rendez-vous samedi 26 octobre pour les enfants du village de Mallemoisson et des alentours, tous venus déguisés accompagnés de leurs parents pour cette traditionnelle fête de Halloween. Mélanie Gaillard, présidente de l'association ainsi que toute son équipe du « Grillon Buissonnier », à l'origine de cette manifestation, étaient ravies, et n'ont pas hésité à s'investir largement pour que cette fête « dédiée aux enfants » soit un franc succès. Répartis en deux groupes selon les âges et accompagnés des parents volontaires afin de les encadrer, les enfants ont ainsi pu arpenter les rues du village, où les Mallemoissonnais, prévenus à l'avance, avaient prévu de quoi rassasier nos jeunes « monstres » avec des bonbons en tous genres. L'équipe du Grillon Buissonnier et les sympathisants avaient également innové cette année avec la location d'une grande structure gonflable installée sur la place du village afin de faire durer un peu plus longtemps le plaisir et prévu de quoi régaler nos chers enfants avec de nombreuses friandises et des crêpes offertes à l'heure du goûter. La Salle des Cèdres ayant revêtu ses couleurs noires et orange depuis le matin. La fête de Halloween étant la seule réservée uniquement aux enfants, il n'y avait pas de ventes de denrées réalisées au cours de cet après-midi car tout était offert aux enfants et parents.

2

### Bilan très positif pour les « Rencontres d'artistes » :

Organisée par l'Amicale et la médiathèque Michel Martin, beaucoup d'artistes avaient été conviés à ces "rencontres d'artistes". Étaient présents dans la salle des Cèdres Joëlle Chieusse avec ses poteries créations, Sébastien Rengel, ferronnier d'art et son épouse Marie qui l'aide de temps à autre à la forge, Laurie Benoît, artiste peintre, Michel Bonnefoi, auteur jeunesse et auteur de chansons, Jack Meurant «écrivain intermittent», Luigi Corrado, auteur local sur tout ce qui concerne le patrimoine et Instabile Art avec ses mobiles et ses bijoux en fer forgé. Sur la place étaient présents Jacques

Bec, poète et auteur du patrimoine représentant également son éditeur Guy Jampierre et promouvant sa bande-dessinée, co-écrite avec l'illustrateur Gérard Moine pour le samedi et Claude Braun, poète dimanois bien connu sur le territoire le dimanche qui a dispensé un petit atelier ludique sur la poésie. Au sein même de la médiathèque, Serge Panis avait pris place avec ses photographies en noir et blanc intitulées « Les gens » et dédicait ses romans et Sandra Garcin avec ses toiles. L'exposition installée à la médiathèque restera visible quinze jours. Après un moment convivial autour d'un bon repas pris par les

artistes (qui ont pu non seulement se faire connaître mais également rencontrer entre eux d'où le nom de cette manifestation), place ensuite aux choses sérieuses avec des lectures de textes par Luigi Corrado et Michel Bonnefoi pour les plus petits avant que Joëlle Massard fasse de nouveau rire son auditoire et de conclure ces deux belles journées, extrêmement riches, par une réflexion philosophique proposée par Sophie Noël. Cette dernière animera à partir du samedi 21 septembre et ce, tous les troisièmes samedi du mois, un café-philo de 10h00 à 11h30 à la médiathèque Michel Martin. Les artistes, ravis de cette manifestation, comptent bien revenir l'an prochain et l'Amicale les inviter à se joindre à eux.



## o "Mais.....Que fait la commune ?" o

### Ravins et alertes :

L'équipe technique de la commune a procédé au nettoyage et au débroussaillage du ravin du Pontillard. Un travail colossal réalisé avant les pluies diluviennes. L'écoulement des eaux dans ce ravin s'est donc fait sans encombre pendant les épisodes pluvieux intenses qui se sont déroulés ces dernières semaines.

Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier grâce à l'alerte SMS mise en place par la commune de Mallemoisson d'informations pratiques et d'alertes concernant la commune de Mallemoisson.

Pour ce faire, il vous suffit de communiquer vos coordonnées téléphoniques au secrétariat de mairie. Aucun usage commercial n'est fait de vos données. Elles sont utilisées exclusivement en lien avec l'alerte SMS. Aucune publicité n'est communiquée à travers ce dispositif.

### Travaux de réfection des réseaux d'eau :

Dans le cadre des opérations de recherches de fuites, le secteur de la Cornerie a été identifié comme prioritaire au regard des nombreuses et fréquentes fuites constatées.

Afin d'améliorer durablement la desserte en eau de ce secteur, la commune a organisé une étude suivie d'une consultation en vue de la réalisation de travaux. Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise IMBERT.

Ces travaux doivent débuter prochainement et devraient se terminer avant la fin de l'année.



### Travaux d'aménagement de la RD17 :

Après deux années d'études et de recherches de subventions, le programme de sécurisation de la RD17 va démarrer très prochainement. La concrétisation de ce projet verra le jour d'ici la fin de l'année 2019.

Le marché public est lancé. L'entreprise Eiffage est retenue. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de novembre. L'aménagement prévoit la réalisation d'un plateau traversant permettant une réduction de vitesse à l'intérieur du village.



Des trottoirs aux normes permettront d'accéder aux bâtiments administratifs et scolaires en toute sécurité. Les plans du projet sont consultables en mairie.

### Arrêt temporaire : Location benne :

Du 1er décembre au 30 mars. La location de la benne pour vos déchets verts est arrêtée.

Comme à son habitude, la lame pour le déneigement est attelée. Le service de location de la benne reprendra au deuxième trimestre de l'année 2020.

### Recensement de la population :

3 La période de recensement de la population débutera début 2020 et plus précisément du : 16 janvier 2020 et jusqu'au 15 février 2020.

Des agents recenseurs recrutés par la commune passeront à votre domicile pour vous accompagner dans la démarche de recensement.

Deux possibilités de recensement existent :

- Le questionnaire en ligne
- La réponse papier

Réalisé en lien avec l'INSEE, le recensement est utile pour permettre à la commune de disposer d'indicateurs pertinents et ainsi connaître l'évolution des besoins des citoyens (crèches, écoles, logements ...).

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur**   
 LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMENT DE L'ARGENT.
- 2 **Saisissez vos codes d'accès personnels** qui se trouvent sur la notice qui vous a été remise   
 Pour votre faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)   
 Code Fam : P Q T H A S J   
 Mot passe : M I N S E E
- 3 **Entrez ensuite les informations** de votre logement qui se trouvent sur la notice   
 Identifiez de votre logement à recenser sur le questionnaire en ligne   
 0 1 0 5   
 de la commune   
 0 1 4 0 0 5   
 Mot : M I
- 4 **Répondez au questionnaire** Vous serez guidé à chaque étape.
- 5 **Validez et c'est terminé !** Envoyer les questionnaires

#### DES AVANTAGES POUR TOUS

- Pour vous**
- Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
  - Un remplissage guidé et simplifié
  - Une confidentialité toujours garantie
- Pour votre mairie et l'Insee**
- Moins de papier à gérer
  - Une collecte facilitée et performante
- Pour tous**
- Plus écologique car moins de papier
  - 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019
  - Un recensement moins coûteux

TOP SECRET





## Informations pratiques

### MAIRIE :

#### Horaires de la Mairie :

Lundi : 13h30 à 17h00  
Mardi : 13h30 à 18h00  
Mercredi : 08h30 à 13h00  
Jeudi : 08h30 à 12h00  
Vendredi : 08h30 à 12h00

Téléphone : 04.92.34.65.03  
www.mairie-mallemoisson.fr

**NUMERO D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures d'ouverture de la mairie et uniquement en cas de véritable urgence)**  
07.85.59.64.73

### MEDIATHEQUE :

#### Horaire de la Médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 17h00  
Mercredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
Jeudi : 14h00 à 17h00  
Vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
Samedi : 09h00 à 12h00

### DECHETTERIES :

#### Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales :

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 à Aiglun  
Du Lundi au Samedi de 14h00 à 17h00 à Barras

Fermées le dimanche et les jours fériés.

### SERVICES :

#### Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux le premier lundi du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations.

h

#### Permanence de l'Assistante Sociale :

Madame PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 12h00 tous les 3èmes vendredis du mois. Pour toute demande de rendez-vous, merci de la contacter au 04.92.30.09.20

#### Permanence des élus en Mairie :

Premier et troisième samedis du mois sur rendez-vous.

#### Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemoisson par le service instructeur de Château Arnoux St Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous.

## L'UNESCO Géoparc de Haute-Provence s'agrandit. www.geoparchauteprovence.com

A partir de 2020, 7 nouvelles communes vont rejoindre le territoire de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence : Les Mées, Peyruis, Malijai, L'Escale, Volonne, Château-Arnoux et Bellafaire.

Un Géoparc est un territoire bien délimité qui possède un patrimoine géologique de valeur internationale. Ce patrimoine est considéré dans ses rapports avec les autres patrimoines : culturel, naturel, immatériel pour le développement durable du territoire.

L'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, plus ancien Géoparc en France et berceau de tous les Géoparc dans le monde est actuellement porté par la communauté Provence Alpes Agglomération qui a conclu une Entente intercommunale avec la communauté de communes du Sisteronais-Buëch. Il passe en 2020, de 60 à 67 communes, de Moustiers-Sainte-Marie à Bellafaire. Son siège se trouve au Musée-Promenade à Digne-les-Bains qui héberge aussi le secrétariat du réseau mondial des Géoparc (GGN).

Dès la fin de l'année 2019, le Géoparc va entamer la rédaction de son Plan de gestion quadriennal. Des ateliers de réflexion et d'échange seront organisés sur tout le territoire ; ils seront ouverts à tous : élus municipaux, acteurs socio-professionnels, habitants. L'équipe du Géoparc attend de vous y rencontrer.

## La lettre de tri du sydevom : www.sydevom4.fr

Le Sydevom a procédé à la distribution de la lettre de tri N° 8 (INFOS #8). Elle concerne les consignes de tri depuis avril 2019. En effet les consignes ont évolué, depuis, vous pouvez trier tous les emballages dans le conteneur jaune.

Cette lettre de tri est distribuée à tous les foyers et notamment ceux de la commune de Mallemoisson.

## Un nouveau cours de Kundalini Yoga à Mallemoisson : Contact : Aurore Vignarath au 06 59 62 19 84

L'association La Rose des Vents propose un cours hebdomadaire de Kundalini Yoga, les mardis soirs de 18h30 à 19h45 à la Salle des Cèdres. Ce yoga plurimillénaire mais permettant de relever les défis de notre monde moderne propose une technique puissante et complète combinant postures dynamiques et statiques, techniques de respiration, chant de mantras, relaxation et méditation. Il permet de mieux gérer le stress, renforcer notre corps et notre santé, stimuler la vitalité, fluidifier les énergies bloquées, conquérir le mental et d'aller à la rencontre de notre nature profonde dans une dynamique de groupe chaleureuse. Il est tout aussi adapté aux hommes qu'aux femmes. Séance découverte gratuite.

## Au fil du Ponteillard n°83 : Octobre-Novembre-Décembre 2019

**Éditeur :** Mairie de MALLEMOISSON--Hôtel de ville 04510

**Directeur de publication :** Emmanuelle MARTIN, Maire

**Comité de rédaction :** Céline BARBIER - Naïs HERPEUX

**Maquette et impression :** Mairie de MALLEMOISSON

**Image :** Source Mairie, Provence Alpes Agglomération, google droit d'utilisation sans but commercial



# Au fil du Ponteillard

## Bulletin d'informations municipales de la Commune de MALLEMOISSON

N°83

Agenda :

Novembre :

**Du 9 au 23 novembre 2019 :**  
Exposition à la médiathèque de Khaloussi Houssein: "De la Syrie à la Provence : Terre d'accueil".

**Lundi 11 novembre 2019 :**  
Cérémonie commémorative, suivie d'un vin d'honneur pour le 101ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 à 11h30 devant le monument aux morts.

**Mardi 19 novembre 2019 :**  
Pièce de théâtre interactive en partenariat avec la Mutualité Française et le Conseil Départemental à destination des plus de 55 ans sur la Santé des aidants à 9h30 à la salle intergénérationnelle de la Fédération ADMR, 4 Avenue Demontzey à Digne-Les-Bains  
Renseignements au 04.92.34.07.75

**Samedi 23 novembre 2019 :**  
Café Philo organisé à la médiathèque de Mallemoisson. Pour plus de renseignements, contacter directement la médiathèque au 04.92.34.65.03

### Décembre :

**Samedi 14 décembre 2019 :**  
Le marché de Noël organisé sur la commune par le comité des fêtes se tiendra toute la journée. Pour plus de renseignements, contacter directement le comité des fêtes au 06.50.53.72.11

**Samedi 14 décembre 2019 :**  
Le repas de nos aînés se déroulera à l'Hôtel de Haute Provence à 12h00. Pour plus de renseignements, contacter directement le secrétariat de mairie au 04.92.34.65.03

### Janvier 2020 :

**Vendredi 17 janvier 2020 :**  
Cérémonie des Voeux du Maire à la population à 18h30 à la salle des Cèdres.

Octobre-Novembre-Décembre 2019

### LE MOT DU MAIRE :

Véritable projet territorial de développement durable, notre agglomération « Provence Alpes agglomération » présentait il y a quelques jours son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), document réglementaire qui permet au-delà d'un diagnostic de territoire de fixer des enjeux prioritaires en termes d'économies d'énergie avec des actions déclinées sur les thèmes de la mobilité, de la gestion des déchets, de l'isolation des bâtiments, de la qualité de l'air... L'adaptation de notre société aux changements climatiques, puisque c'est de cela dont il s'agit, est une nécessité. Comment ne pas réagir face aux phénomènes météo de plus en plus violents ? Alors qu'il y a quelques dizaines d'années nous employions le terme de « lutte » contre le changement climatique, nous parlons aujourd'hui « d'adaptation » au réchauffement climatique, situation inéluctable et éminemment préoccupante.

Principe de précaution et souci des générations futures doivent nous obliger à rester vigilants, à prendre en compte et tenter de limiter à chaque fois que cela est possible ces bouleversements dont les impacts sur notre santé et notre environnement sont considérables. Cela passe par la responsabilisation de chacun, par la réglementation, par l'interdiction si nécessaire.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » commentait Antoine de Saint Exupéry, il y a 71 ans, c'est plus que jamais d'actualité.

### Parmi l'ensemble des richesses à préserver, il y a la ressource en eau.

Au 1er janvier 2020, la compétence eau et assainissement sera transférée à l'agglomération.

Cette transition a été largement anticipée puisque cela fait 3 ans que les équipes techniques de l'agglomération et les services municipaux sont mobilisés pour que ce transfert se passe au mieux.

Deux élus de la commune de Mallemoisson participent actuellement au groupe de travail permettant de mettre en place les meilleures conditions d'un transfert réussi à l'échelon de l'agglomération. Car cela concerne pas moins de 46 communes représentant 31 000 abonnés consommant environ 3 000 000 m3 d'eau provenant de 100 captages soit 930 km de réseau d'eau potable et 520 km d'assainissement (54 stations d'épurations).

Afin de préserver ce bien commun, vital, c'est le choix d'une gestion publique qui a été fait par les élus communautaires, et ce, afin de maîtriser le service sur le long terme.

Cette mutualisation à l'échelle d'un vaste territoire devra répondre à plusieurs objectifs : maîtrise des coûts bien entendu, un service de qualité (goût, traitement...), la réactivité face à des fuites, la mutualisation de l'ingénierie et des investissements.

Nous serons attentifs à la bonne réalisation de ce transfert et restons, bien entendu, à votre écoute pour toutes questions relatives à ces sujets.

A l'aube de l'organisation du Congrès Mondial de la Nature qui se déroulera à Marseille en juin prochain et qui rassemblera les scientifiques du monde entier, nous devons nous poser la question individuellement et collectivement : Sommes-nous les gardiens de la Terre ou les spectateurs impuissants des changements opérés ?

Nous sommes de plus en plus nombreux à être convaincus qu'il faut tout mettre en œuvre pour limiter les conséquences de ces changements et protéger les générations futures. Quitte à anticiper des évolutions législatives indispensables comme par exemple sur le sujet des pesticides.

**Alors ensemble, protégeons, préservons, et agissons !**

Le Maire, Emmanuelle Martin